

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-B du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune d' **ORAISON** se réunira pour sa séance d'installation le **JEUDI 12 AVRIL 2018 à 18 H 30** en Mairie.

Fait à Oraison, le 06 avril 2018



ORDRE DU JOUR

OBJET	
	<ol style="list-style-type: none">1. Pointage des conseillers municipaux présents, absents ou excusés2. Désignation du secrétaire de séance3. Approbation de l'ordre du jour4. Approbation compte rendu de séance conseil municipal du 22/03/20185. Liquidation séance du conseil municipal du 22/03/20186. Compte-Rendu d'activités
	<ol style="list-style-type: none">7. Vote des taux des taxes locales8. Subventions aux associations9. Subventions à la caisse des écoles, au CCAS10. Budget primitif 2018 – Commune : Budget principal – Caveaux11. Budget primitif 2018 – Caisse des écoles12. Tableau des effectifs des emplois permanents 201813. Tableau des emplois non permanents 201814. Durée d'amortissement des subventions d'équipement15. Durée d'amortissement des plantations16. Vente de la parcelle ZK 248 la Grande Bastide à la SAS Mellone Investissement17. Garantie d'emprunt pour le projet de 23 logements sociaux sur le terrain de la Grande Bastide18. Délibération annuelle relative au stock foncier détenu par l'EPF PACA19. Acquisition à l'amiable de la parcelle cadastrée G n° 63720. Aménagement du carrefour giratoire du Revest – convention entre le conseil départemental, la communauté d'agglomération DLVA et la commune d'Oraison